



Monsieur Philippe Duron
Président du Conseil d'orientation des infrastructures
Ministère de la Transition écologique et solidaire
244, Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Copie à Madame la ministre chargée des Transports.

Toulouse, le 28 novembre 2017.

Objet : examen par le Conseil d'orientation des infrastructures du projet Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse.

Monsieur le Président,

Le 17 octobre, la ministre en charge des Transports a installé le Conseil que vous présidez avec pour mission de définir une stratégie et une programmation soutenables des actions à mener dans la prochaine décennie dans le domaine des transports et des mobilités.

Dans le cadre de cette mission, en tant qu'élue de Toulouse Métropole et Présidente du groupe des élu-e-s écologistes de cette intercommunalité, je souhaite attirer votre attention sur un projet dont l'importance fait consensus au sein de notre territoire : les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT).

Ce projet s'intègre au « Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest » (GPSO), concerné par les travaux de votre Conseil, qui se compose également des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, ainsi que des aménagements ferroviaires de la ligne existante au sud de Bordeaux.

Les AFNT, qui prévoient un doublement des voies sur un tronçon de 19 km entre les communes de Saint-Jory et de Toulouse, représentent un investissement indispensable pour le développement de la mobilité urbaine et de l'intermodalité dans le nord de l'agglomération toulousaine.

Pour un coût estimé à environ 700 millions d'euros, ils permettraient un cadencement au 1/4 d'heure entre Toulouse et Castelnau d'Estrétefonds (futur terminus TER), en desservant plusieurs haltes ferroviaires qui pourraient être des points de rabattement pour l'intermodalité.

Le projet serait assorti de la création d'une halte ferroviaire dans la commune de Lespinasse, ainsi que d'un réaménagement de la berge-est du canal latéral à la Garonne. L'AFNT prévoit également des infrastructures destinées au fret ferroviaire et des aménagements indispensables à l'augmentation de la capacité de la gare de Toulouse - Matabiau. Ce projet, qui constitue l'amorce du développement d'une étoile ferroviaire métropolitaine, est donc indispensable au nord de notre agglomération tout comme à l'ensemble de notre territoire. Par ailleurs il a reçu un avis favorable des commissaires enquêteurs et il a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique par le Préfet le 4 janvier 2016.

Cette réalisation est conforme aux orientations définies par le gouvernement et permet de concilier l'amélioration des transports du quotidien, le développement du fret ferroviaire et l'amélioration des temps de trajet entre les agglomérations sur la ligne Paris-Toulouse.

Pour toutes ces raisons, il nous semble souhaitable que le Conseil d'orientation des infrastructures considère les AFNT de manière particulière et confirme l'investissement de l'Etat sur ce projet comme une priorité.

Nous vous mettons en garde quant aux conséquences qu'auraient un abandon de ce projet ou un report de sa réalisation pour notre territoire. C'est pourquoi, si l'enveloppe globale nécessaire à la réalisation de l'intégralité des projets GPSO ne pouvait être réunie, nous attirons votre attention sur la nécessité de réaliser cette infrastructure indépendamment des autres projets étudiés dans le même programme.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous-même et le Conseil voudrez bien porter à cette sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Michèle Bleuse

Présidente du groupe des élu-e-s écologistes de Toulouse Métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Bleuse', with a long horizontal flourish extending to the right.